

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 27 Septembre 2022

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	26	26

Date de convocation
21 Septembre 2022

Date de publication
4 Octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept Septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Philippe BORDE**, maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Angélique CHEVRE, Marie-Agnès CRESPIE PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Simone DEVAUX, Raynald INGELAERE, Bruno LORILLERE, Pierre Frederic MAITRE, Pierre MARY, Jean-Pierre NANCEY, Pascale PETIT, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Mickaël VAIRELLES, Isabelle VAN-RYSEGHEM, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absente : **Katty CLAYES TAHKBARI.**

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 06_27092022

N°06 : ELECTION D'UN DELEGUE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FOYER LOGEMENT

Rapporteur : Madame Evelyne BOCQUET

Considérant la démission de Monsieur Christophe JOURDAN en date du 31 Août 2022,
Considérant la nomination de Monsieur Christophe JOURDAN en tant que délégué au Conseil de Surveillance du foyer logement par délibération du conseil municipal en date du 2 juin 2020,
Considérant la nécessité de procéder à la désignation d'un nouveau conseiller municipal en remplacement de Monsieur Christophe JOURDAN au sein du conseil de surveillance du foyer logement,

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- **DECIDER** d'élire un nouveau représentant pour siéger au sein du conseil de surveillance du foyer logement.

Mme Lucienne Wojtyna se porte candidate.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de voter à main levée pour cette désignation.

Après avoir voté, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ELIT Mme Lucienne Wojtyna** au sein du conseil de surveillance du foyer logement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube



Simone DEVAUX, secrétaire de séance

